

Epreuve - Matière : 104A - 0316 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

I) Grec

1) Phonétique et phonologie

On reconstitue en indo-européen deux voyelles qui ont un rôle morphologique prépondérant : *e* et *o*. En grec, où les timbres vocaliques sont bien conservés, ces voyelles continuent de jouer un rôle morphologique important et sont très fréquents. On distingue trois voyelles de timbre *e* : $[\epsilon]$ <ε>, $[\bar{\epsilon}]$ <ε̄> et $[\epsiloñ]$ <η> (en graphie attique post-réforme de 403), sur les caractéristiques et l'origine desquelles nous allons nous attendre.

I) Synchronie

A) Description phonétique et statut phonémique

$[\epsilon]$ est un timbre vocalique médian et antérieur, qui peut ^{apparaitre} ~~se réaliser~~ avec des variantes d'aperture et de longueur :

$[\epsilon]$ bref, $[\bar{\epsilon}]$ long fermé et $[\epsiloñ]$ long ouvert.

Ces différentes réalisations constituent des phonèmes qui contrastent entre eux et avec d'autres phonèmes proches :

- εἶχον (l5) "j'avais" contrasté avec ἔχον "ayant"
- βούληται (l10) "qu'il veuille" et βούλεται "il veut"
- εἰ (l4) "si" et ἤ "certe"
- εἰ (l4) "si" et οὐ "non" contrastent par le caractère postérieur antérieur du [ē] et postérieur du [ō]
- ἐν (l3) "dans" et ὅν "étant" (idem)
- ἦν "il était" et ἔν "étant"
- pour l'aperture ἐν (l3) et ἔν (plus ouvert), εἶτε "et" et εἶτε "vous êtes" (l1 plus fermé)

B) Distribution

Les voyelles de timbre e se rencontrent dans ^{presque} toutes les positions:

- initiale absolue: εἶχον (l5)
- initiale après C : ἔχον (l10)
- en hiatus devant V : Θεομητορ (l2)
- en revanche pas de e après voyelle (sauf contraction)
- en finale absolue, ou après consonne; κεκρυπτός (l7), δῶκε (l3) δημιουργεῖν (l3).

C) Fréquence et renouement

Les voyelles de timbre e sont très fréquentes et jouent un rôle important dans les alternances morphologiques: la voyelle thématique des verbes alterne entre e et o, leur radical connaît aussi une graphie entre e / o / φ, la dérivation fait

aussi usage de l'apophonie. Dans la flexion nominale les alternances sont plus rares mais toujours présentes (Vas. du type thématique, thème en -es/-os).

II) Diachronie

Nous étudierons l'origine des différents voyelles de l'imbric e en procédant phonème par phonème.

A) [ē] <ε>

- 1) Hérité du ~~de~~ ^{*e} indo-européen
 - racines ^{verbales} au degré e : λέγειν (l10) < *leg-esen, ἔξοι < *eg-
 - peut-être ~~le~~ ἔρεομαι < *h₁es- (qui peut aussi être au degré $\emptyset$ *h₁s)
 - suffixes : τρεῖς < *ph₂-ter-m
 - ~~racine~~ ^{voyelle thématique} εἰς ἡμέρας où -ε vient de *e- + voyelle thématique + dénominateur secondaire
 - redoublement (ἔπειτα < *h₁e-), augment (ἐφάπαξ ^{p₃} < *h₁e-)
 - autres racines : ἔγω < *h₁egōh, ἐν

- 2) ~~Issue~~ Issue d'une laryngale (*h₁ > e)
 - ἔρπει < d'une racine *h₁leud^h- (lat. liber)
 - suffixe de participe moy-pas. : εἰρημέων (l5) < *mh₁no-
 - (à la différence du latin, le ^{et des autres} grec différencie les timbres selon la laryngale qui s'est annexée)

- 3) Analogique
 - ἐμαυτοῦ < ἐμε αὐτοῦ où le e initial du pronom personnel tonique est analogique de la forme syllabique ἐγω.

B) <η> [ē]

- 1) Allongement^{d'un ē} dû à la disparition d'une voyelle^{postvocalique} (*eh₁ > ē)
 - δημηγορεῖν avec pour premier élément δηγος < *deh₁-mo- (racine de "aviser")
 - noms en -eh₂ : δίκην (l. 9)

- 2) Sonante longue (CRHC > CRVC, ici CRh₁C > CRēC)
 - εἰρημέων et ἑταρρήτων sur racine *uerh₁- (latin uerh) (pour γεγενημένου, le <η> est sans doute analogique)
 - αποβεβλήκοντα < racine *g^helh₁-

- 3) Contraction ancienne
 - βούληται est un subjonctif formé par l'ajout d'une deuxième voyelle tétrasyllabique : ee > ē

- 4) Traitement ionien-attique de ā qui devient ē
 - εἰσήγγελλε ou ἑγγίστατο de l'm a₁ *l-a > ā > ē
avec l'augment ^{conservé dans les autres dialectes}
 - allongement de Wackemagel en la fonction de composés :
δημηγορεῖν, κακηγορίαις (l'indice de la V est celui de la voyelle initiale du dernier élément, par pression analogique ; ici anciennement [ā] (κροεῖω) devenu [ē])

- 5) Analogie
 - τιμωρήσασθαι avec [ē] analogique des verbes en -ᾶω (abrégé en τιάζω sans conservé devant curonne)

Epreuve - Matière : 104A - 0316 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

C) <ει> [ē]

Innovation du grec, qui n'existe pas dans tous les dialectes
(ex : doric *sevēre*, où il n'y a que [ē] / [ē]).

- 1) Ancienne diphtongue *ei > ē (ce qui explique le graphème)
- δόκει^(l.7) : voyelle Hénatique e + "i" hie et nunc
et δῶκε^(l.9) (ou ancien parfait -e)
 - πόσει^(l.8), thème en -i- au degré plein -ei-
 - εἰδέναι, degré e de racine *uēd- (lat. video)

- 2) Contractions récentes (chute de *s / *u- / *i-)
- infinitifs actifs Hénatiques : δημηγορεῖν où εἶν < *e-sen
 - augment devant racine à consonne débile initiale : εἶπον < *e-sep-
 - redoublement du parfait : εἰρημέων < *ue-uex-

3) Allongements compensatoires (AC)

- εἶρα < *es-mai (amuissement -s- avec AC)
- εἶς (dans εἰς ἡμέραν) : généralisation d'une variante en sandhi devant voyelle de *ens- (qui donne εἶς devant voyelle, inséré en ionien), accusatif de *en- (gr. εἶν, lat. in)

Conclusion

En grec moderne [e] et [ē] deviennent [i] tandis que [ē] reste [e]. Le ^{tableau} ~~schéma~~ ^{plus} complexe que le grec ^{ancien} ~~présent~~ ^{présent} par rapport à l'indo-européen a donc dû de nouveau simplifié.

2) SYNTAXE (SUBORDINATION)

La prose oratoire de Lysias recourt fréquemment à la subordination (en grec ὑποτάξις), qui consiste à placer une proposition en dépendance vis-à-vis d'une autre, dans laquelle elle est enchâssée et ^{si elle} occupe une fonction syntaxique. La subordination entraîne ^{parfois} des modifications morphologiques du verbe et de ses arguments, elle peut aussi être

simplement indiquée par la présence d'un mot subordonnant.
Nous étudierons les exemples de l'extrait selon que les propositions subordonnées sont ou non introduites par un terme subordonnant.

I) Subordination marquée par la forme du verbe, sans terme introducteur

La subordination peut alors être masquée par la forme du verbe, qui est non-personnelle (infinitif ou participe).

A) Infinitifs

1) Propositions infinitives

Verbe à l'infinitif, sujet à l'accusatif ; elles sont appelées par différents types de verbes introducteurs dont elles sont le COD.

- verbes de pensée :

- δοκῶ μοι [οὐκ ἀπορίαν μαρτύρων ἔσεσθαι] : "il me semble que je ne manquerais pas de témoins" (inf. fut à valeur temporelle ; négation οὐ)
- δοκεῖ μοι [αἰσχρὸν εἶναι μὴ τιμωρήσεσθαι...] : "il me semble que ce serait honteux ^{pour moi} de ne pas venger [...]"
La séquence de l'impersonnel αἰσχρὸν εἶναι est elle-même un infinitif, ~~non~~ à l'act. à valeur aspectuelle (télèue), nie par μὴ. Son emploi est celui d'un inf. substantivé et il est donc en marge de notre sujet puisqu'il ne constitue pas un noyau de proposition.
- νομίζω [κακῆγορίας δικάζεσθαι εἶναι ἀνελευθέρου...] : "je considère ~~que~~ ~~patard~~ ~~comme~~ qu'intenter des procès ~~est~~ est le fait d'une personne non libre [...]" ; le sujet de la proposition infinitive est là aussi un infinitif substantivé

- verbes de parole :

- ἔφασκεν [με τὸν πατέρα ἀπεκτοῖναι] : "il dit que j'ai tué [mon] père" (inf. pft à valeur aspectuelle : "être le meurtrier")
- ἤτιλτο [πρὸς ἑαυτοῦ με ἀπεκτονέειν] : "il m'accusait d'avoir tué mon propre [père]" (idem)

2) Infinitifs

Le sujet ^{comme} des deux infinitifs dépendent de verbes impersonnels exprimant la possibilité et exprimé au datif :

- οὐκ ἔστιν αὐτῷ [δημηγορεῖν] "il ne lui était pas permis de parler en public" (inf pas à valeur temporelle)

- ἔξιςτόν ἐστι τούτῳ μόνῳ [καὶ ποιεῖν καὶ ἰδεῖν] (idem)
"il lui est permis à lui seul et de dire et de faire"

Le sujet corrélatif n'est pas exprimé d'où βούλομαι εἰδέναι "je veux savoir" et non *βούλομαι με εἰδέναι (comme en latin où l'expression du sujet de l'infinitive est obligatoire).

B) Les participes

1) Compléments d'un verbe de perception

- ὁπῶ [πολλοὺς ἡμῶν συκάζοντας] : "je vois beaucoup d'entre nous en train de ~~je~~ siéger comme juges"

(le participe a un sens plutôt de perception brute là où la proposition infinitive implique une intellectualisation "je me rends compte que [...]")

2) Apposés à un nom

- τοῦ πατρός, [οὗτω πολλοῦ ἁγίου γεγενημένου [...]]
"[mon] père, ^{est devenu} ~~est devenu~~ d'estime" : Gén. qui s'accorde avec πατρός, ^{construc} ~~est~~ du participe apposi
(pour un G. absolu ~~le construit~~ ~~devrait~~ il faudrait un sujet propre)

Epreuve - Matière : 104.A 0316 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

3) Construction absolue

- accusatif absolu : [οὐκ ἔστιν αὐτῷ δημογερῆν] "alors qu'il ne lui est pas puni de parler en public" (valeur adversative, accusatif absolu possible avec quelques verbes, généralement avec une construction impersonnelle)

II) Propositions introduites par un mot qui n'est pas spécifiquement subordonnant

- l'interrogative indirecte après εἰδέναι ("savoir") : πότερον... ἢ. Les deux sont à même que pour l'interrogative directe, et à la différence du latin, le mode du verbe ne change pas. La structure s'apparente donc ~~à~~ étroitement à une simple proposition au discours direct : "je veux savoir : « est-ce qu'il sera puni ou bien [...] ? »"

III) Subordination marquée par un terme subordonnant

1) Circonstancielle

Une circonstancielle de temps : [ὅτε [...] ἐσηγγελλεῖ]

"quand il accusait" - La subordonnée occupe la fonction de complément circonstanciel. Elle est introduite par la corrélation ὅτε ... ὅτε (corrélation des thèmes *so/to et *io-lu/ite de l'indo-européen, où il n'y avait d'abord pas de subordination mais simplement corrélation par anaphore des démonstratifs).

2) Hypothétiques

Les systèmes conditionnels sont particuliers en ce qu'ils entraînent un changement de mode dans la principale et la subordonnée, mais ce changement ~~est~~ se justifie par le sens plutôt que par les seules contraintes syntaxiques. Deux systèmes sont illustrés dans l'extrait :

- irréel du présent : [εἰ [...] ἤτιχτο], συγγνώμην δὲ εἶχον : "si il ~~accusait~~, ~~je~~ je pardonnerais" (deux verbes à l'imparfait, δὲ dans l'apodose)

- irréel du passé : [εἰ [...] ἤκουσα], οὐκ δὲ ἐπεξήκου αὐτῷ "si j'avais entendu [...]"

je ne l'aurais pas poursuivi" : deux verbes à l'aoriste, négatif où dans l'apodose (ce serait fin dans le protase)

3) Relative

- ὅτι ἔρ βούληται : "ce qu'il voudrait". Relative périphastique, COD de ~~τοῦ~~ ποιεῖν καὶ λέγειν. Sens d'éventualité portée par le subjonctif accompagné de ἔρ.

Conclusion

Il y a la différence du latin, la subordination en grec entraîne relativement peu de changement de la forme verbale lorsqu'elle est marquée par un terme subordonnant.

Epreuve - Matière : 104 A 0316 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

2) LATIN

1) PHONÉTIQUE

On reconstruit en indo-européen trois modes d'articulation des occlusives : sourdes, sonores et sonores aspirées.

Cet état, typologiquement rare, n'est conservé dans aucune des langues indo-européennes : le sanskrit possède des sourdes et des sonores aspirées, et le grec seulement des sourdes aspirées. Quant au latin, il ne possède plus d'occlusives aspirées, et la spirative aspirée [h] y est particulièrement faible puisqu'elle s'amuit dès le latin classique (un témoignage des formes réduites de nihil v.266 nile et nil).

*b^h, *d^h, *g^h et *g^{wh}

Nous nous intéresserons donc au devenir des sonores aspirées du latin en partant des formes attestées et en demandant leur(s) origine(s) possible(s).

On peut d'ailleurs signaler l'emprunt aether (gr. αἰθήρ) qui vient d'une racine *h₂eid^h "brûler" représentée dans le latin aedēs "temple, maison" ou aestas "été".

On attendrait donc un -d- dans cette position : le "h" signale l'emprunt au grec, comme dans un certain nombre d'emprunts savants.

I) La consonne aspirée devient f

C'est le traitement le plus courant à l'initiale, qui concerne toutes les aspirées sauf *g^h:

- #f < #b^h : perte du trait occlusif, labiale devient labiodentale et
 • flōrere ^{v255} vient d'une racine *b^hel-^{"fleurir"} que l'on retrouve dans le latin folium ou le grec φύλλον "feuille"

• le composé frondiferās (v256) a pour deuxième élément un nom d'agent attesté sur la racine *b^her "porter"
 (gr. φέρω, sk. bharati)

• le verbe préfixé diffidere (v267) est formé sur la racine *b^heid^h- "se fier à" qui donne le latin fides "confiance" ou le verbe simple fido "avoir confiance" et le grec πειθω "persuader". Le préfixe, ajouté à date récente, n'empêche pas le traitement initial de *b^h. Il peut aussi s'agir de la même analogie du verbe simple.

• le verbe préfixé confiterare (v270) vient de la même racine que fer, feri : *b^heh₂ (gr. φαίνω) "briller, rendre manifeste, dire". Même remarque pour la préverbe.

- #f < #d^h : perte du caractère occlusif et sonore, changement du point d'articulation (dental devient labio-dental).
- fētū (v253) est un dérivé en *tu- sur la racine *d^heh₁(i) (celle du latin filius ou felāre et du grec ὄνις "femelle") "allaiter, têter"
- ferārum (v254) est apparenté au gr. ὄρε "bête sauvage" et vient de la racine *d^her-
- reficit (v263) est une forme préverbe de facio "faire", apparenté au grec τίθημι et venant de la racine *d^heh₁ "poser, placer". On peut signaler que certaines formes préverbes archaïques ne conservent pas le traitement initial de *d^h et ont ainsi un -d-, se confondant avec les dérivés de *d^heh₃- (par exemple condere)
- #f < #g^{wh} n'est pas attesté dans le texte mais on peut en donner pour exemple forma < *g^{wh}er- (gr. ὄρε)

II) La consonne aspirée devient h

- C'est le traitement habituel de *g^h, qui perd son caractère occlusif et sonore :
- hinc, comme toutes les formes de hic, haec, hoc, vient d'un thème *g^heh₂-

III) La consonne aspirée devient d

C'est le traitement régulier de $-d^h-$ qui perd simplement son aspiration:
en syllabe interne

- diffidere (v267) sur la racine $*b^h e i d^h-$ présente ce traitement (voir supra)

IV) La consonne aspirée devient b

- traitement régulier de $*b^h$ en syllabe interne:
 - dérivance de D. Abl. pl. Hématique $*b^h(i)os > \underline{bus}$ (arboribus v253, artibus v260, etc)
- traitement de $*d^h$ précédé ou suivi de r ou de n, ou suivi de l (loi RUBL):
 - suffixe $*d^h e o m$: palula
 - ubi < $*k^w u d^h e i$
 - uberibus cognat de $\tilde{o}ũ\theta x p$, racine $k_2 l u d^h-$

Comme l'existence du $*b$ à date indo-européenne est incertaine, la plupart des b du latin, lorsqu'ils ne sont pas empruntés, viennent de ces deux phénomènes.

Epreuve - Matière : 104 A 0316 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Conclusion

La disparition de l'aspiration en latin se fait d'une manière qui ~~se fait~~ plusieurs phonèmes : le traitement de l'initiale provoque la confusion de est très affaiblissant et amène une forte indistinction tandis que le traitement en syllabe intérieure preserve davantage de distinctions. Le traitement de *g^{wh} intérieur n'était pas illustré : elle devient -u- (e.g., mag^{wh} : moues).

2) NÉGATION

Dans cet extrait comme dans bien d'autres du De rerum natura, Lucrèce argumente par infirmation de la contradiction (raisonnement par l'absurde), ce qui suppose un important recours aux négations, pour démontrer que

les conséquences de la Hère adverse étant non-avérées, celle-ci est fautive et la Hère de Lucrèce est vraie. L'acte de négation consiste en effet à ~~poser~~ remettre en question la valeur de vérité d'une assertion.

Nous étudierons d'abord les moyens morphologiques mis en œuvre en latin avant d'étudier l'organisation syntaxique et pragmatique des négations.

I) Morphologie

On reconstruit en indo-européen deux adverbes négatifs : une négation assertive **nē* et une négation prohibitive (ou interdictive) **mē* (gr. *μή*). Ces deux ont été refaites en latin :

- la négation assertive est devenue *nōn* ^(#265) par adjonction d'un forclusif qui a fusionné avec l'adverbe négatif : **ne* - oinom (racine de *īnus*, **h₂oi-mo*). "pas ... en"

- la négation prohibitive est *nē*, qui résulte d'une contamination des deux négations indo-européennes

À ces deux adverbes négatifs s'ajoutent diverses formes composées :

- nēque* ^{"et nég"} (*nē* devant comme pas perte de l'appendice labial de la labio-velaire) vient de **nē* + **k^we* (coordonant, gr. *et*)

- nisi* "si ne pas" vient de **ne* + **sei* (D. du démonstratif **so* / **to*)

- le pronom *nihil* vient quant à lui d'un ancien forclusif *hilem* (le hile du haricot : un tout petit point)

(pbi contracté en mē avec amuïssement du [h])

*ne-hilum > nihil. ✓ Son paradigme est défectif (comme celui de mēmo < *ne-hemo) et avec un supplétisme avec nullus (< *ne-onob).

- le verbe nequeo "ne pas pouvoir" vient de l'univerbation de la coordination négative neque et du verbe eo (*h₂ei-) avec des sens analogues au français "ne pas aller" → "ne pas pouvoir". On en a tiré le verbe queo par fausse coupe.

II) Syntaxe et pragmatique

1) Coordination et négations

La coordination d'une proposition (positive ou négative) avec une proposition négative se fait obligatoirement avec nec ^(v. 230) (*et non est exclu). De même, on rencontre nec : nullam (v. 283) et non *et nullam : il en va de même pour tous les pronoms négatifs qui doivent être remplacés par l'indéfini correspondant s'ils sont dans une proposition coordonnée par et.

nisi ^(v. 254) s'emploie plutôt que *si non.

La coordination ^{adversative} après une proposition négative se fait généralement par sed (v. 248).

2) Emplois des adverbes négatifs

L'emploi de la négation prohibitive (non illustrée dans le passage) est plus restreint en latin qu'en grec : nē s'emploie ^{principalement} pour la défense, les subordonnées finales négatives ou comme négation expletive après les verbes de crainte.

haud a une sphère d'emploi restreinte en latin classique : il s'emploie principalement devant adjectif ou adverbe (comme haud penitus v. 262 "pas complètement")

3) Cumul des négations

Au v. 248, on emploie l'indéfini ulla plutôt que le négatif nulla car le prédicat ayant déjà été nié par haud, l'usage d'une forme négative inverserait le sens qui deviendrait "il n'y a pas aucune chose qui retourne au néant" c'est-à-dire "certaines choses retournent au néant". Il en va de même en v. 262 avec quaecumque.

4) Pragmatique de la négation

Lucrèce pose l'existence de deux réalités : les atomes et le vide. Ce dernier est désigné au v. 248 par nihilum "le néant". Pour prouver que les atomes ~~ne~~ ^{les} deviennent ~~par conséquent~~ jamais du vide, Lucrèce recourt ~~à~~ ^{à des} négations qui encadrent un tableau (entièrement positif) de la nature telle qu'on peut l'observer, et qui infirme la thèse selon laquelle certaines choses retourneraient au néant, ce qui prouve positivement la thèse de Lucrèce, malgré l'invisibilité des atomes, qui nie ce raisonnement par l'absurde (v. 268-270).

Conclusion

Dans l'évolution vers le français, non s'affaiblit en ne lorsqu'il est atone (car non predicatif). Ce ne tend à être renforcé, au cours de l'ancien français, par divers forclusifs ("point", "mie", "pas", "poutte"...), parmi lesquels "pas" s'est imposé au point de porter seul la charge négative en français contemporain. Cette succession d'affaiblissement et de renforcement des marques négatives est nommée "cycle de Jespersen".